



Cdd à terme imprécis et rupture conventionnelle du salarié rempla

Par **flowers92**, le **09/09/2016** à **12:12**

Bonjour, je remplace une personne en congés de maternité cela fait bientôt 3 ans. un mois et demi avant que son congé arrive à terme elle a demandé une rupture conventionnelle. Sa demande a été bien acceptée par l'employeur. ma question est la suivante: quand mon contrat prendra fin ? sachant que je suis en cdd à terme imprécis c'est à dire je dépend de la date du retour de la personne remplacée. est-ce-que une rupture conventionnelle mettra fin à mon contrat ? merci par avance.

Par **Lag0**, le **09/09/2016** à **13:02**

Bonjour, Un CDD de remplacement à terme imprécis prend fin au retour de la personne remplacée ou si son contrat vient à être définitivement rompu (démission, licenciement, rupture conventionnelle). Donc votre CDD prendra fin à la date prévue sur la convention de rupture conventionnelle pour la fin du contrat.